



Notification de procedure en divorce

Par **chanel83**, le **24/05/2012** à **17:53**

Bonjour,

Voila maintenant 2 ans que j'ai demandé le divorce suite à des violences conjugales mais également sur nos enfants , nous sommes passés en conciliation 7 mois après. Normalement le divorce aurait du être prononcé au mois de décembre 2011 mais mon mari pour retarder la procédure à pris un avocat au dernier moment !

Aujourd'hui mon avocat me transmet la date de notification de procédure mais en quoi cela consiste - qu'est ce que cela signifie exactement ?

Est ce la date du divorce ? Quelqu'un peut il m'aider en m'indiquant ce que cela veut dire ?
D'avance merci